



# GRAND PRIX JEUNES DU COGNAC ASL-Golf du COGNAC LE 27 ET 28 AVRIL 2024

Email : [contact@golfducognac.fr](mailto:contact@golfducognac.fr) - Tél : 05 45 32 18 17 –  
[www.golfducognac.com](http://www.golfducognac.com)



## **RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE**

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.  
Les règlements particuliers priment sur les règlements généraux.

**Clôture des inscriptions : VENDREDI 12 AVRIL 2024.**

### 1. CONDITIONS DE PARTICIPATION

#### JOUEURS ET JOUEUSES

- Épreuve ouverte aux joueurs et joueuses U16, licenciés de la Ffgolf et ayant acquitté le droit de jeu fédéral de 35 euros ou d'une fédération étrangère vérifiant les conditions décrites ci-dessous.
- Être titulaire d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2022 ou 2023 attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur My ffgolf.

Pour les joueurs non licenciés en France, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur le site de la ffgolf en cliquant sur ce lien :

**[www.ffgolf.org/Jouer/Inscriptions-Entry-forms/Calendrier-et-inscription](http://www.ffgolf.org/Jouer/Inscriptions-Entry-forms/Calendrier-et-inscription)**

#### SÉRIES, CATÉGORIES ET LIMITES DES INDEX

**Le champ maximum de joueurs et joueuses sera limité à 120.**

Catégorie	Année de Naissance	Nombre Minimum
U12	2012 et après	Garçons 18 - Filles 6
Benjamins	(13 et 14 ans) 20010 - 2011	Garçons 18 - Filles 6
Minimes	(15 et 16 ans) 2008 - 2009	Garçons 6 – Filles 3

Les Wild Card seront au nombre maximum de : 12 Maximum

#### **Le champ des joueurs sera déterminé comme suit :**

Les joueurs Minimes et Benjamins seront retenus en privilégiant l'ordre du Mérite National Jeunes, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis ordre arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de filles et de garçons indiqué dans le tableau précédent.

Quand le nombre maximal de joueurs autorisés à participer est inférieur ou égal à 120 (période de septembre à avril), la catégorie minime peut être supprimée. Dans ce cas, les quotas initialement prévus pour les catégories minimes filles et garçons peuvent être répartis librement entre les autres catégories.

Les joueurs U12 seront retenus en privilégiant d bord ordre du Mérite National Jeunes, puis leur rang (calculé sur un minimum de 6 tours) dans le fichier de moyenne de scores en stroke play sur 12 mois disponible sur Extranet, puis ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de filles et de garçons indiqué dans le tableau précédent.

**AUCUNE LIMITE D'INDEX POUR LES INSCRIPTIONS**

## 2. FORMULE DE JEU

**SCORE MAXIMUM / 36 trous / 18 trous par jour / classement brut sur l'addition des 2 tours**

### MARQUES DE DEPARTS

Voir § 3.6.4 : Recommandation de la longueur des terrains pour les jeunes du Vade-Mecum fédéral.

### RECONNAISSANCE DU PARCOURS

La journée d'entraînement gratuite pourra être effectuée, entre LE LUNDI 22 et LE VENDREDI 26 AVRIL 2024 sur réservation des départs au golf.

### ORGANISATION DES DÉPARTS

Les départs du 1er tour se feront par catégorie et par sexe. Dans chaque catégorie, les départs se feront par ordre croissant des index.

Pour le second tour, les départs se feront également par catégorie et par sexe, et les tranches horaires seront identiques.

Dans chaque tranche horaire, les départs se feront dans l'ordre inverse des résultats du 1er tour.

Les heures de départs seront disponibles sur le site du Golf du Cognac : [www.golfducognac.com](http://www.golfducognac.com)

Les heures de départ officielles et définitives seront affichées sur le tableau officiel la veille du 1er tour vers 12h.00

## 3. ENGAGEMENTS

Les inscriptions se feront **EXCLUSIVEMENT** par internet sur le site [www.golfducognac.com](http://www.golfducognac.com) avant le **VENDREDI 12 AVRIL 2024 à MINUIT**.

**Aucun engagement par téléphone, ne sera pris en considération.**

## 4. CLASSEMENTS ET PRIX

Le premier joueur en brut par catégorie sera primé, garçons et filles séparément.

En cas d'égalité pour la première place dans chaque catégorie et pour chaque sexe, le Comité de l'épreuve doit départager les joueurs par un play-off, trou par trou (1-2-17-18)

Le/la meilleur(e) U10 sera récompensé(e) lors de la remise des prix

**NB : En cas d'impossibilité de terminer un play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif à moins que le Comité de l'épreuve en décide autrement (exemple : déclarer des co-vainqueurs).**

## 5. CONSIGNES SUR LE TERRAIN

- Aucun cadet n'est autorisé. L'utilisation d'un chariot électrique n'est pas autorisée.
- L'utilisation d'appareil de mesure de distance n'est pas autorisée.
- Une tenue correcte sera exigée pour les joueurs et joueuses : pas de tee-shirts, pas de jeans, pas de casquette à l'envers, etc.
- Il est interdit de fumer à tous - joueurs, coach, accompagnateurs - (y compris la cigarette électronique) pendant toute la durée d'un tour (du 1er départ au dernier joueur rentré) dans l'enceinte du golf à l'exception des abords du club house, des zones d'entraînement et du parking. Toute infraction sera assimilée à une infraction au Code de comportement, le Comité se prononcera sur une possible sanction.
- Accompagnateurs : Pendant tout le déroulement de ce championnat, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de Ligue ou de clubs, etc. devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils.

**En cas d'infraction au code de comportement par un spectateur, accompagnateur, parents, celui-ci pourra être convoqué devant le Comité de l'épreuve qui pourra lui signifié de quitter le club.**

## 6- CONTROLE ANTI-DOPAGE

Chaque participant inscrit à une épreuve fédérale peut être soumis à un contrôle antidopage obligatoire. Des contrôles par voie de prélèvements sanguins peuvent se dérouler. De tels contrôles sur des mineurs ne peuvent être faits que sur présentation d'une autorisation écrite des représentants légaux. L'absence d'une telle autorisation est constitutive d'un refus de se soumettre aux mesures de contrôle et susceptible de donner lieu, aux termes de la réglementation de lutte contre le dopage, à une sanction d'interdiction de participer aux compétitions pour une durée de deux ans.

## 7. COMITE DE L'EPREUVE

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit d'apporter au présent règlement toute modification qu'il jugera utile et de prendre toute décision pour le bon déroulement de cette épreuve. Sa composition sera affichée au Tableau Officiel à l'accueil du Golf.

## 8. TABLEAU OFFICIEL

Les joueurs devront prendre connaissance de toutes les informations et/ou modifications éventuelles sur le règlement et le déroulement de l'épreuve au tableau officiel. **Seules les informations figurant sur ce tableau sont à prendre en compte.**

